

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-STE>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Tricastin : Non respect des spécifications techniques d'exploitation**

**15 août 2012**

## **France : Tricastin : Non respect des spécifications techniques d'exploitation**

**Le 15 août 2012, l'exploitant de la centrale nucléaire du Tricastin n'a pas respecté la conduite à tenir en cas d'indisponibilité du boremètre sur le réacteur n° 3.**

Dans un réacteur à eau pressurisée, du bore est mélangé dans l'eau du circuit primaire car il a la propriété d'absorber les neutrons produits par la réaction nucléaire : il permet ainsi de contrôler et, le cas échéant, d'arrêter la réaction nucléaire. Afin de connaître la concentration en bore, les réacteurs à eau pressurisée sont dotés d'un boremètre qui mesure cette concentration dans le circuit primaire.

Le réacteur n° 3 de la centrale nucléaire du Tricastin est à l'arrêt pour maintenance programmée et rechargement en combustible depuis le 28 avril 2012 dans le cadre de sa troisième visite décennale. L'exploitant a engagé, le 9 août 2012, les opérations de redémarrage de ce réacteur et, le 15 août 2012, le boremètre est devenu indisponible à la suite d'une avarie matérielle.

Face à ce dysfonctionnement, en application des spécifications techniques d'exploitation, qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation, les équipes de conduite devaient arrêter tout mouvement d'eau dans le circuit primaire, réaliser des mesures manuelles de la concentration en bore toutes les 4 heures ainsi que réparer le boremètre dans un délai de 3 jours.

Or, dans la nuit du 15 au 16 août 2012, les équipes de conduite ont anticipé la réalisation d'un essai périodique destiné à tester le bon fonctionnement du panneau de repli car sa programmation initiale l'amenait à être réalisé au cours d'une phase sensible des opérations de redémarrage. Dans le cadre de la réalisation de cet essai périodique, les équipes de conduite ont réalisé des mouvements d'eau sur le circuit primaire.

Le chef d'exploitation a constaté cet écart le 16 août 2012 au matin et a immédiatement fait cesser la réalisation de l'essai périodique. Il a également fait procéder à une analyse chimique de l'eau du circuit primaire : celle-ci a permis de valider le fait que la concentration en bore du circuit restait supérieure à la valeur limite imposée par les spécifications techniques d'exploitation.

Le boremètre a été réparé et déclaré à nouveau disponible le 17 août 2012.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs.

Cependant, en raison du non-respect des spécifications techniques d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation14>